

De Mme MARTINET Christine

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :
Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur** calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires charge Vendeur pour les mandats Succès

| | |
|--------------------------|---------|
| De 1 à 80 000 € | 4 990 € |
| De 80 001 à 140 000 € | 6 590 € |
| De 140 001 à 1 000 000 € | 5 % |
| Au-delà de 1 000 001 € | 3,99 % |

** Précision figurant sur le mandat de vente / Charge acquéreur en cas de mandat de recherche

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable

| | Logement situé en zone non tendue | | Logement situé en zone tendue | | Logement situé en zone très tendue | |
|---|-----------------------------------|----------------------|-------------------------------|-----------------------|------------------------------------|-----------------------|
| | Bailleur | Locataire | Bailleur | Locataire | Bailleur | Locataire |
| Entremise et recherche du locataire | 90 € TTC | - | 120 € TTC | - | 150 € TTC | - |
| Visites, constitution du dossier, rédaction du bail | 8 € / m ² | 8 € / m ² | 10 € / m ² | 10 € / m ² | 12 € / m ² | 12 € / m ² |
| Etat des lieux d'entrée | 3 € / m ² | 3 € / m ² | 3 € / m ² | 3 € / m ² | 3 € / m ² | 3 € / m ² |



Gestion locative (en partenariat avec MGL)

Tarifs consultables ici : https://www.mgestionlocative.fr/media/f_baremes_honoraires_gestion_mgl_1.pdf

Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT charge vendeur *** calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Achat - Vente de fonds de commerce

1 à 60 000 € : 5 000 € HT

60 001 à 500 000 € : 8.5 % HT

500 001 à 1 000 000 € : 6 % HT

Au-dessus de 1 000 001 € : 5 % HT

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :

1 à 500 000 € : 5.99 % HT (minimum de 5 000 € HT)

500 001 à 1 000 000 € : 4.99 % HT

Au-dessus de 1 000 001 € : 3.99 % HT

Cession de bail :

Honoraires HT : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires HT : 9 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 € HT

***sauf convention contraire précisée sur le montant

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires HT : de 3.5 à 9% suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole :

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien : 6 %

Location : bail rural

Honoraires HT à la charge du bailleur : 8 % sur 12 mois de loyer (Réduction du bail par le notaire)

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant.

Mis à jour le 29/11/2023